

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ
DU 18 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David MOUSSAY, Maire,
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de la convocation du conseil municipal : 11/05/2026

Présents : Messieurs MOUSSAY David, RUAULT Philippe, REHEL Olivier, BARBÉ Ludovic, LECOQ Damien, LOUIS Jean-Luc, PAILLARD Laurent et Mesdames LÉAR Aurélie, BOURG Virginie, CHAPERON Isabelle, DURAND Mathilde, HELBERT Marion, MARSOLLIER-BIELA Virginie, PELLION-AGUILAR Estelle

Absent excusé : Monsieur CLAVREUL Yvan représenté par Monsieur REHEL Olivier

Absent : NEANT

A été élu secrétaire de séance : Monsieur RUAULT Philippe

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour :

- Informations :
 - o LAVAL Agglomération – désignation des représentants de la Commune de Louvigné dans les commissions permanentes ;
 - o LAVAL Agglomération – désignation des représentants de la Commune de Louvigné au sein des organismes extérieurs ;
- LAVAL Agglomération : désignation des délégués ;
- Répertoire Electoral Unique (REU) – renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales ;
- Location de la salle « La Aula » par les membres du Conseil Municipal et du personnel communal ;
- Adressage du lotissement « Le Clos de la Volière » ;
- Travaux de voirie 2026 : PATA ;
- Maintien ou non de l'engagement de la Commune de Louvigné dans le Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé sur Ouette – Babenhausen ;
- Affaires diverses ;

Monsieur le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour :

- Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs ;

Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le 8^{ème} point à l'ordre du jour (Travaux de voirie 2026 : PATA) ne pourra être débattu qu'au prochain Conseil Municipal du 15 juin 2026 puisque Monsieur Olivier REHEL, Adjoint au Maire, doit rencontrer une entreprise demain 19 mai 2026.

Le Conseil Municipal donne son accord pour reporter sa délibération lors de sa prochaine réunion du 15 juin 2026.

Décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal :

• ***Marchés publics et accords-cadres***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des devis qu'il a signés dans le cadre de ses délégations :

- Devis pour l'achat de panneaux de signalisation – Entreprise MAVASA, de Changé (53) – montant HT 1 608,30 € (investissement) ;
- Devis pour l'achat de panneaux de signalisation – Entreprise MAVASA, de Changé (53) – montant HT 84,60 € (investissement) ;

Informations :

LAVAL Agglomération – désignation des représentants de la Commune de Louvigné dans les commissions permanentes

- Commission 1 « Développement économique, emploi, enseignement supérieur » : Monsieur Damien LECOQ et Madame Marion HELBERT
- Commission 2 « Aménagement, habitat, mobilités, rénovation urbaine » : Monsieur David MOUSSAY, Madame Isabelle CHAPERON et Monsieur Olivier REHEL
- Commission 3 « Culture et sport » : Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA et Monsieur Ludovic BARBÉ
- Commission 4 « Transitions environnementales et écologiques » : Monsieur Yvan CLAVREUL et Monsieur Philippe RUAULT
- Commission 5 « Solidarités et santé » : Monsieur Jean-Luc LOUIS et Madame Mathilde DURAND
- Commission 6 « Ressources » : Madame Aurélie LÉAR, Madame Estelle PELLION-AGUILAR et Monsieur Laurent PAILLARD

LAVAL Agglomération – désignation des représentants de la Commune de Louvigné au sein des organismes extérieurs

LAVAL économie

Conformément aux statuts de LAVAL économie, le conseil d'administration est composé d'élus de la communauté d'agglomération, de chefs d'entreprises et de personnalités qualifiées dont l'activité touche au développement économique de LAVAL Agglomération.

Aussi LAVAL Agglomération doit désigner 15 représentants pour siéger au sein de ce conseil d'administration : 4 élus au titre de LAVAL, 5 élus au titre du secteur géographique de la 1^{ère} couronne et 6 élus au titre des autres communes de l'agglomération.

Monsieur David MOUSSAY est désigné pour représenter la Commune de Louvigné au sein du conseil d'administration de LAVAL économie au titre des autres communes de l'agglomération.

Collèges et Lycées

Les articles R421-14 et suivants du Code de l'Éducation précisent les attributions des conseils d'administrations et des commissions permanentes dans chaque collège et lycée.

Monsieur David MOUSSAY est désigné pour représenter LAVAL Agglomération au sein du collège Jules Renard (suppléant).

Commission locale des sites patrimoniaux remarquables

La loi « liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine » du 7 juillet 2016 impose la mise en place d'une commission locale du ou des site(s) patrimonial(aux) remarquable(s) et en fixe la composition.

Une commission locale unique des sites patrimoniaux remarquables est ainsi créée au sein de LAVAL Agglomération.

Parmi le collège des représentants désignés par le conseil d'administration en son sein, Monsieur David MOUSSAY est désigné en tant que suppléant.

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Proposition :

Titulaire : Monsieur Sylvain LELOUP

Suppléant : Madame Virginie MARSOLLIER-BIELA

Délibération n° 30/2026

LAVAL Agglomération : désignation des délégués

Suite au renouvellement du Conseil Municipal et à l'élection du Maire et des Adjoints du 20 mars 2026, l'assemblée doit maintenant procéder à la désignation des délégués dans les différentes instances.

A l'unanimité, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVIGNÉ a décidé de nommer :

Réseau des référents santé :

1 élu référent : Madame Virginie BOURG
1 agent communal : Madame Sandrine VIGNAUD

Référent « environnement/déchet »

- Monsieur Yvan CLAVREUL

Référent au sein du Conservatoire de LAVAL Agglomération – Pôle Bonchamp :

- Référent titulaire : Madame Marion HELBERT
- Référent suppléant : Monsieur David MOUSSAY

Réception en Préfecture le 19 mai 2026

Délibération n° 31/2026

Répertoire Electoral Unique (REU) – renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), à compter du 1^{er} janvier 2019, et tenu par l'INSEE.

Il explique que, désormais, seul le Maire examine et statue sur les demandes d'inscriptions et procède aux radiations des électeurs.

L'électeur peut ensuite former un recours administratif préalable contre la décision du Maire auprès d'une commission de contrôle qui se charge de statuer.

Cette commission de contrôle est composée :

- d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau (volontaire ou à défaut le plus jeune) ;
- d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet ;
- d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance ;

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté du Préfet pour une durée de 6 ans, et après chaque renouvellement intégral du Conseil Municipal.

La commission doit se réunir au moins une fois par an (les années sans scrutin et sans recours) et en tout état de cause, entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant un scrutin.

Après lecture du tableau du Conseil Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :
Monsieur Jean-Luc LOUIS, délégué communal titulaire ;
Monsieur Laurent PAILLARD, délégué communal suppléant ;
pour siéger au sein de la commission de contrôle des opérations électorales.

Réception en Préfecture le 19 mai 2026

Délibération n° 32/2026

Location de la salle « La Aula » par les membres du Conseil Municipal et du personnel communal

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, lors des précédents mandats, le Conseil Municipal avait décidé d'appliquer un forfait de 100 € pour la location de la salle « La Aula » par un des membres du Conseil Municipal ou du personnel communal et cela une seule fois dans toute la durée du mandat.

Pour les locations suivantes, le tarif habituel était appliqué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter la prorogation de cette mesure mais dans les conditions suivantes :

- Un forfait de 100 € sera appliqué pour les membres du personnel communal une seule fois dans l'intégralité du mandat 2026/2032 ;
- Une mise à disposition gratuite sera appliquée pour les conseillers municipaux (hors Maire et Adjoints) une seule fois dans l'intégralité du mandat 2026/2032 ;

Le Conseil Municipal souhaite également préciser que cette location n'est réservée qu'à la stricte cellule familiale.

Réception en Préfecture le 19 mai 2026

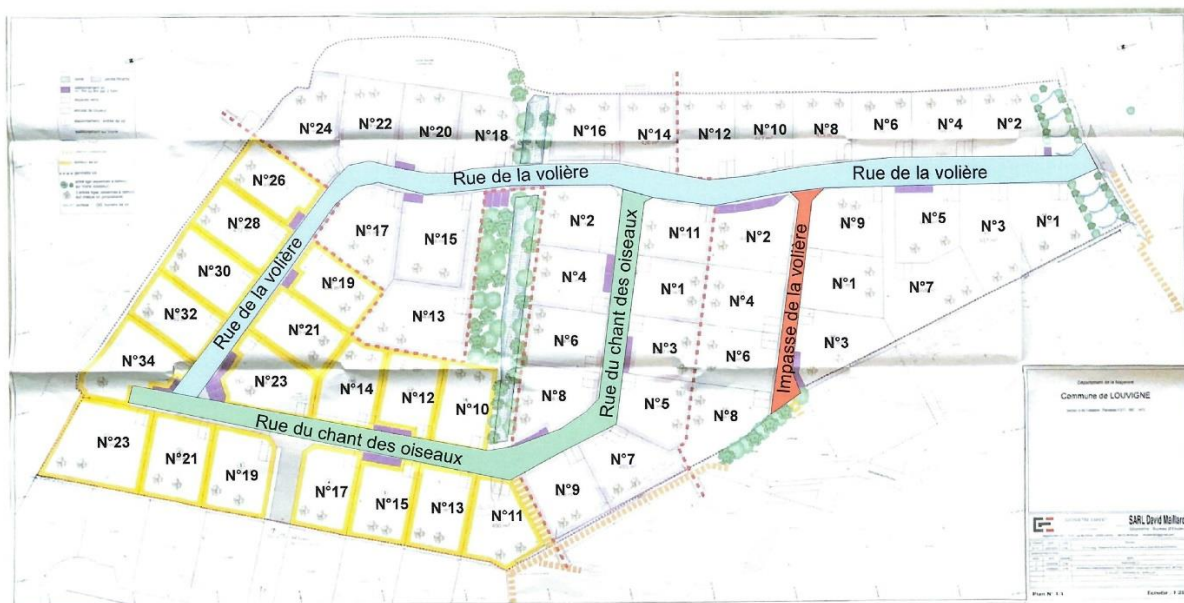
Adressage du lotissement « Le Clos de la Volière »

Monsieur Olivier REHEL, Adjoint au Maire, explique que le Conseil Municipal doit délibérer sur l'adressage du lotissement « Le Clos de la Volière ».

La commission Aménagement & Développement économique, réunie le 04 mai 2026, propose de nommer :

- La rue traversante : Rue de la volière ;
- La rue annexe : Rue du chant des oiseaux ;
- L'impasse : Impasse de la volière ;

La numérotation sera mise en place suivant le plan ci-dessous :



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par douze (12) voix pour et trois (3) abstentions, décide de suivre toutes les préconisations de la commission Aménagement & Développement économique énoncées et arrête la numérotation des parcelles conformément au plan ci-dessus.

Les plaques de numérotation seront fournies à chaque riverain.

Tous les différents services (DDFIP 53 (service du cadastre), SDIS 53, La Poste, LAVAL THD, ENEDIS, LAVAL Agglomération (service eau et assainissement + SIG), ...) et COOP LOGIS seront avertis de cette décision.

Réception en Préfecture le 19 mai 2026

Maintien ou non de l'engagement de la Commune de Louvigné dans le Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé sur Ouette - Babenhausen

Monsieur le Maire et Madame Marion HELBERT, Conseillère Municipale, expliquent au Conseil Municipal avoir participé à la dernière réunion du Comité de Jumelage du mardi 21 avril 2026.

Lors de cette réunion, il a été question de l'organisation et des orientations du Comité de Jumelage et notamment de la feuille de route à tenir sur l'intégralité du mandat 2026/2032. Une réflexion est donc engagée au sein des Communes d'Argentré, de Louvigné et de Soulgé sur Ouette autour des orientations à donner au comité :

- Quelles directions les nouveaux élus souhaitent-ils impulser ?
- Quelles actions doivent être poursuivies ?

Il a donc été décidé que cette réflexion devait être portée lors des prochaines réunions des conseils municipaux des trois communes en mai pour un retour qui sera exposé lors de la prochaine réunion du Comité de Jumelage de juin.

Ceci exposé, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite maintenir ou non son engagement au sein du Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé sur Ouette – Babenhausen. Si oui, quelles idées peuvent être apportées pour faire vivre le comité ?

Ceci entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir l'engagement de la Commune de Louvigné dans le Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé sur Ouette – Babenhausen.

Une réflexion sur les idées à apporter doit être menée au sein du Comité de Jumelage.

Réception en Préfecture le 19 mai 2026

Délibération n° 35/2026

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, suite aux dernières élections municipales, il convient de désigner des commissaires dans le cadre de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Cette commission est composée du Maire, Président de la commission, de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la CCID est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Ces six commissaires titulaires et six commissaires suppléants sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double.

Avant l'envoi aux services fiscaux, il présente au Conseil Municipal la liste proposée et composée de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants :

Commissaires titulaires :

M. Samuel GERBOUIN :	2 Rue des Primevères
Mme Sylvaine CHAILLEUX :	9 Route de la Doyère
M. Yves POMMIER :	11 Route de la Doyère
M. Cédric GUILMEAU :	25 Grande Rue
M. Alain MOUSSAY :	30 La Grande Corbinière
M. Jean-Bernard LE GALLIOT :	2 Résidence de l'Angelière
Mme Mauricette BOULAND :	22 Résidence de l'Angelière
M. Philippe MONNIER :	9 Domaine des Charmes
Mme Marie-Paule MENARD :	8 Les Logis du Pré de la Fontaine
Mme Liliane BEZIER :	33 Les Logis du Pré de la Fontaine
M. Laurent PAILLARD :	8 Route de Bazougers
M. Philippe RUALT :	10 Rue des Jonquilles

Commissaires suppléants :

Mme Maryline GERBOUIN :	2 Rue des Primevères
M. Yannick ROUSSEAU :	4 Les Logis du Pré de la Fontaine
Mme Jeanine BRUNEAU :	4 Résidence de l'Angelière
M. Gérard BOUHOURS :	15 Les Logis du Pré de la Fontaine
M. Daniel HOUDAYER :	17 Résidence de l'Angelière
Mme Marie-Thérèse CHAUVEAU-BOULVRAIS :	3, Le Haut Sarigné
M. Serge CRIBIER :	1 Les Pavillons des Sarignés
M. Didier PLANCHENAULT :	1 Les Logis du Pré de la Fontaine
M. Philippe VERON :	31 La Romance
Mme Marie-Yvonne LAPIERRE :	17 Les Logis du Pré de la Fontaine
Mme Aurélie LEAR :	37 Route de l'Etang
M. Olivier REHEL :	5 bis Route d'Argentré

Le Conseil Municipal n'émet pas d'objection à la liste présentée.

Réception en Préfecture le 19 mai 2026

QUESTIONS DIVERSES

AXA : renouvellement de l'offre commerciale santé communale pour 12 mois :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du renouvellement de l'offre commerciale santé communale « Ma Santé » pour 12 mois avec AXA France.

Il rappelle qu'AXA France s'engage à ce que les habitants de Louvigné bénéficient d'une remise sur les 3 niveaux de garanties ainsi que leurs modules de la manière suivante :

- 20 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus ;
- 20 % pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles ;
- 10 % pour les autres habitants ;

Ces réductions s'entendent sur le tarif Ma Santé en cours à la date d'émission du contrat individuel.

AXA France s'engage par ailleurs à ce que chaque administré puisse souscrire ou adhérer à l'offre AXA sans questionnaire de santé ni limite d'âge et à ce que la réduction susmentionnée soit liée au contrat même en cas de déménagement de l'assuré.

Un encart explicatif est de nouveau prévu dans le prochain bulletin municipal de juillet 2026.

Compte-rendu de la rencontre effectuée le mercredi 06 mai 2026 avec les représentants de la maison d'accueil MAR MAY' de Louvigné (association EPNAK) :

L'association EPNAK est implantée en Mayenne depuis 2021. Elle dispose aujourd'hui de deux maisons d'accueil : une située à Laval et une autre à Louvigné.

Il s'agit d'une association à vocation sociale, financée par des fonds publics.

La structure de Louvigné est quant à elle installée sur la commune depuis mars 2025.

La maison accueille actuellement 6 enfants âgés de 7 à 13 ans.

Il s'agit généralement de situations complexes, concernant des enfants présentant des traumatismes importants et nécessitant un accompagnement renforcé. L'équipe encadrante est composée de :

- 7 éducateurs et éducatrices ;
- 1 maître de maison ;
- 1 responsable de structure.

Il a été indiqué que les éducateurs seront prochainement équipés de carte professionnelle afin de pouvoir la présenter à la population en cas de demande.

L'association EPNAK assure également différentes missions :

- Offrir des moments de répit aux familles, aux aidants des personnes en situation de handicap, quel que soit l'endroit en Mayenne en s'appuyant sur les ressources de droit commun et spécialisées ;
- Mettre en place du soutien à la parentalité et aux aidants ;
- Etre ressource pour la connaissance, la compréhension et l'accompagnement du « handicap » ;

Enfin, l'association a exprimé sa volonté de mieux s'intégrer à la vie communale et participer davantage aux événements locaux.

Zoom sur l'agenda :

- Le 1^{er} café citoyen est prévu le samedi 30 mai 2026 à partir de 9h au P'tit Resto ;
- La fête de la jeunesse est prévue à Louvigné le 30 mai 2026 de 14h à 17h sur le site de « La Aula » ;
- Visite de la société Europlastiques, de Changé (53), par les élus le vendredi 05 juin 2026 à 18h ;
- Le comice agricole d'Argentré est organisé le samedi 04 juillet 2026 – Allée du Château d'Hauterives à Argentré ;
- La cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants est programmée le samedi 03 octobre 2026 de 11h à 12h (salle « La Aula ») ;
- La 5^{ème} matinée citoyenne sera organisée le samedi 10 octobre 2026 de 8h30 à 12h30 ;
- La cérémonie du 11 novembre 2026 aura lieu le dimanche 15 novembre 2026 ;
- La cérémonie pour la plantation de l'arbre des naissances 2026 est prévue le samedi 21 novembre 2026 de 11h à 12h ;

Commission Finances & Administration générale

Compte-rendu du rendez-vous effectué avec M. Olivier CARABIN, conseiller aux décideurs locaux à la DDFIP 53, du lundi 27 avril 2026 :

Les finances de la commune sont globalement saines. La dette diminue et la commune dispose d'une trésorerie confortable qui sécurise le budget.

Les points à surveiller : les dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes.

M. Olivier CARABIN conseille de limiter les investissements à hauteur de 150 000 € voire 200 000 € maximum par an jusqu'à la fin du prêt principal en 2033.

Commission Communication & Citoyenneté / Vie associative

Compte-rendu de la réunion du Comité de Jumelage du mardi 21 avril 2026 :

A l'ordre du jour :

- Présentation des nouveaux membres et des membres de droit présents ;
- Présentation du Comité (le Comité de Jumelage existe depuis 34 ans) ;
- Organisation et orientation (vie du comité et son rôle) ;
- Organisation et programme de la journée en Anjou du 07 juin 2026 (18 personnes inscrites) ;
- L'assemblée générale aura lieu vraisemblablement le vendredi 06 novembre 2026 à 20h30 à Soulgé sur Ouette ;
- L'échange de l'Ascension 2027, avec l'accueil des Allemands, est prévu du 06 au 09 mai 2027 ;
- Informations diverses ;

Commission Entretien & Cadre de vie

Compte-rendu de la commission Entretien & Cadre de vie du lundi 27 avril 2026 : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu de la commission Entretien & Cadre de vie du lundi 27 avril 2026.

Les projets à l'étude :

- Groupe scolaire : le projet de démolition des préfabriqués est confirmé. La reconstruction d'une salle de classe n'a pas été retenue. Les orientations envisagées sont :
 - La réhabilitation du rez-de-chaussée de la Maison des Associations ;
 - L'achat ou la location de bâtiments modulaires ;
- Foyer des jeunes : une consultation auprès de maçons va être lancée pour étudier l'aménagement de deux pièces dans les vestiaires foot.
- Eglise : une visite est prévue le lundi 08 juin 2026 avec des maçons et des couvreurs.
- Mobilier urbain : des devis vont être demandés pour l'achat ou la confection de bancs et de tables de pique-nique.

Point sur les sujets en cours : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, fait un point sur les sujets en cours :

- **Point sur les travaux d'aménagement d'un plateau de sécurité sur le carrefour côté Route d'Argentré (RD 131)** : Les travaux d'installation de la fibre optique et du câble d'alimentation pour le panneau d'information numérique sont prévus le 20 mai 2026. Le remplacement de la baie informatique de la Mairie le 21 mai 2026. Le panneau d'information numérique sera installé le jeudi 28 mai 2026.
- **Salle « La Aula »** : un devis a été signé pour le remplacement d'un sèche-mains dans les sanitaires côté femmes auprès de la société PLG, de Pont Saint Martin (44), pour un montant de 599,00 € HT, soit 724,80 € TTC.

La prochaine commission Entretien & Cadre de vie est programmée le lundi 08 juin 2026 à 20h30 – salle des commissions.

Commission Vie scolaire & Jeunesse

Compte-rendu de la commission Vie scolaire & Jeunesse du lundi 11 mai 2026 : Madame Aurélie LÉAR, Adjointe au Maire, donne le compte-rendu de la commission Vie scolaire & Jeunesse du lundi 11 mai 2026.

Ressources humaines et personnel communal :

- ATSEM : la commission valide la prolongation du contrat de travail de Monsieur Romain CARRÉ jusqu'au 31 août 2027 (1 an).

- Restauration scolaire : Madame Anaïck BICHOT a demandé une réintégration sur le poste de restauration scolaire au 1^{er} septembre 2026. Elle était en disponibilité de droit depuis le 1^{er} septembre 2018.

Préparation du conseil d'école du 02 juin 2026 à 18h :

- Présentation du Pôle d'Appui à la Sclolarité (PAS). Une ouverture est prévue pour la rentrée prochaine sur Meslay du Maine ;
- Etat d'avancement des devis pour le renouvellement du parc informatique ;
- Organisation de la journée de sensibilisation contre le harcèlement scolaire prévue le 05 novembre 2026, en collaboration avec Madame BRUNEAU, coordinatrice harcèlement scolaire en Mayenne ;
- Installation d'abris-vélos (emplacement à définir après le démantèlement des préfabriqués) ;

La prochaine commission Vie scolaire & Jeunesse est programmée le mardi 09 juin 2026 à 20h30 – salle des commissions.

Commission Aménagement & Développement économique

Compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du lundi 04 mai 2026 :
Monsieur Olivier REHEL, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du lundi 04 mai 2026.

Travaux en cours :

- Lotissement « Jardin des Capucines VI » : les bordures sont posées et le nivellement de la voirie est en cours.
- Lotissement « Clos de la Volière » : les fouilles archéologiques sont prévues du 07 au 14 septembre 2026. La viabilisation 1^{ère} phase devrait commencer début d'année 2027 et les premières constructions en septembre voire fin d'année 2027.
- Broyage et élagage de printemps : l'entreprise Elagage A a débuté son intervention le jeudi 07 mai 2026 ; reste 2 chemins de randonnées à effectuer.
- Salle « La Aula » : voici la présentation du visuel de l'enseigne imaginée par la commission :



Les adjoints techniques sont prévenus pour tailler le massif afin d'avoir une meilleure lisibilité. Le devis de la société SIGNA PUB, de Changé (53), a été validé pour un montant de 880,00 € HT, soit 1 056,00 € TTC (pour l'enseigne et de la signalétique). Les crédits sont prévus au budget principal 2026 (investissement).

- Station d'épuration :
 - o Une visite est programmée le jeudi 28 mai 2026 à 14h avant la mise en eau de l'installation ;
 - o La possibilité de récupérer de l'argilette a été évoquée pour un stockage sur le site de l'ancienne déchetterie (remblaiement de chemins communaux, ...) ;
 - o Une discussion a été engagée concernant la continuité d'un sentier pédestre autour de la station avant la réalisation définitive de la clôture du site ;

La prochaine commission Aménagement & Développement économique est programmée le mercredi 17 juin 2026 à 20h30 – salle des commissions.

Liste des délibérations :

- N° 30/2026 – LAVAL Agglomération : désignation des délégués ;
- N° 31/2026 – Répertoire Electoral Unique (REU) – renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales ;
- N° 32/2026 – Location de la salle « La Aula » par les membres du Conseil Municipal et du personnel communal ;
- N° 33/2026 – Adressage du lotissement « Le Clos de la Volière » ;
- N° 34/2026 – Maintien ou non de l'engagement de la Commune de Louvigné dans le Comité de Jumelage Argentré – Louvigné – Soulgé sur Ouette – Babenhausen ;
- N° 35/2026 – Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs ;

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont programmées les :

15 juin 2026 à 20h30

16 juillet 2026 à 20h30

14 septembre 2026 à 20h30

12 octobre 2026 à 20h30

23 novembre 2026 à 20h30

14 décembre 2026 à 20h30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le président a déclaré la séance close.

David MOUSSAY Président	Philippe RUAULT Secrétaire de séance
----------------------------	---